Rapport annuel du ministre des Langues 2012-2013



George Kuksuk

Ministre des Langues

Pauloosie Suvega

Sous-ministre

Naullaq Arnaquq

Sous-ministre adjointe

Ministère de la Culture et du Patrimoine C. P. 1000, succursale 800 Igaluit, NU XOA 0H0

Tél.: 867-975-5500 Téléc.: 867-975-5504

www.gov.nu.ca/fr/culture-and-heritage-fr

Stéphane Cloutier

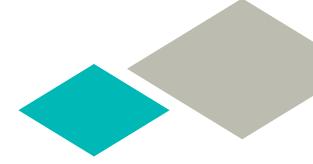
Directeur aux langues officielles

3 (867) 975-5507

✓ scloutierl@gov.nu.ca

Sans frais (anglais et inuktut) : 1 (866) 934-2035

Ligne 5544 (services en français) (867) 975-5544





Mot du **ministre des langues**

J'ai le plaisir de déposer, au nom du gouvernement du Nunavut, le Rapport annuel 2012-2013 du ministre des Langues, conformément à nos lois sur les langues.

Grâce au présent rapport, nous espérons conscientiser davantage la population aux engagements et aux efforts du gouvernement visant à soutenir la mise en œuvre des lois sur les langues du Nunavut. Nous y présentons les activités réalisées en 2012-2013 et leurs résultats, notamment la création et l'exécution de différents programmes, services et politiques linguistiques.

Il est important de souligner que cette année, le ministère de la Culture et du Patrimoine et la Nunavut Tunngavik Incorporated, sous la direction de la commissaire aux langues, ont rédigé conjointement la version définitive du plan Uqausivut : le plan d'ensemble du Nunavut prévu dans la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit. À titre de ministre des Langues, j'ai moi-même présenté ce plan à l'Assemblée législative du Nunavut le 30 octobre 2012.

La mise en œuvre de nos lois sur les langues se poursuivra. J'aimerais remercier le personnel des différents organismes et organisations ainsi que les personnes qui ont contribué aux programmes et aux services visant la protection, la revitalisation et la promotion de nos langues officielles au Nunavut.

Ma'na.

George Kuksuk

Ministre des Langues





Table des **matières**

1 Ap	perçu du plan Uqausivut	4
2 Fo	nds pour la mise en œuvre de la langue inuite	8
3 En	ntente-cadre Canada-Nunavut	9
	Initiatives en langue inuite 2012-2013	10
	Initiatives en français 2012-2013	18
4 Se	ervices de traduction	27
5 Pro	omotion de la langue et politiques linguistiques	28
6 Fo	nds de promotion des langues officielles	31
7 Dé	penses liées aux langues officielles pour 2012-2013 .	32

Aperçu du plan Uqausivut



Sous la direction de la commissaire aux langues, le ministère de la Culture et du Patrimoine et la Nunavut Tunngavik Incorporated ont rédigé conjointement le plan Uqausivut : le plan d'ensemble du Nunavut prévu dans la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit. Le ministre des Langues l'a présenté à l'Assemblée législative le 30 octobre 2012.

Le plan décrit les mesures de mise en œuvre que doivent appliquer les ministères du gouvernement du Nunavut et les organismes publics pour remplir leurs obligations conformément à la législation linguistique.

La première section du plan décrit les obligations linguistiques, les responsabilités et les priorités entourant la mise en œuvre des différentes composantes de la Loi sur les langues officielles; la deuxième section contient une description similaire à l'égard de la Loi sur la protection de la langue inuit; la troisième et dernière section présente quant à elle un cadre de gestion et de reddition de comptes et décrit la manière dont le plan sera financé.

Loi sur les langues officielles

Dès son entrée en vigueur, la Loi sur les langues officielles désignera la langue inuite (l'« inuktut »), l'anglais et le français à titre de langues officielles du Nunavut. Elle confirmera et bonifiera l'ensemble des droits et privilèges dont bénéficient actuellement les locuteurs de l'anglais et du français, tout en accordant un statut égal à l'inuktut.

La pierre angulaire de la Loi garantit aux membres du public le droit de communiquer avec le siège ou l'administration centrale d'une institution territoriale et d'en recevoir des services dans la langue officielle de leur choix. À quelques exceptions près, les citoyens du Nunavut peuvent recevoir des institutions territoriales des services dans toutes les langues officielles.

Les ministères du gouvernement du Nunavut et les organismes publics doivent prendre les mesures nécessaires pour satisfaire aux nouvelles exigences de la loi.

Le plan Uqausivut décrit des mesures précises de mise en œuvre que doivent appliquer les ministères du gouvernement du Nunavut et les organismes publics pour remplir leurs obligations conformément à la Loi sur les langues officielles.

Voici les engagements du gouvernement du Nunavut

- Faire en sorte que ses lois et autres actes juridiques soient disponibles dans les trois langues officielles, tout en favorisant un usage accru de l'inuktut dans les lois du Nunavut.
- Aider les organismes judiciaires et quasi judiciaires à remplir leurs obligations légales, notamment à offrir des services d'interprétation juridique de leurs procédures dans les langues officielles, et de traduction des décisions, des ordonnances et des jugements, selon les exigences de la Loi.
- Améliorer les communications et les services offerts dans les langues officielles.
- 4. Promouvoir la mise en œuvre efficace et le respect de la Loi dans les municipalités où la demande est élevée pour une langue officielle.
- Promouvoir l'égalité des langues officielles au Nunavut.

Loi sur la protection de la langue inuit

La Loi sur la protection de la langue inuit a été créée dans le but de préserver et de promouvoir la qualité et la prévalence de l'inuktut. Élaborée en réponse aux pressions particulières pesant sur l'inuktut aujourd'hui, cette loi garantit la protection et la promotion de l'inuktut à titre de :

- langue d'éducation;
- langue de travail dans les institutions territoriales;
- langue des services quotidiens offerts à la population du Nunavut par les gouvernements, les municipalités et les organismes du secteur privé.

Le plan Uqausivut décrit de nombreux objectifs précis que doivent atteindre les ministères du Nunavut, les organismes publics et autres pour remplir leurs obligations aux termes de la *Loi sur la protection de la langue inuit*. Ces objectifs sont divisés en cinq grandes catégories :

1. Services linguistiques au public

- Maintenir un dialogue continu avec les organismes du secteur privé pour les aider à assumer leurs obligations prescrites par la Loi et à se préparer à les respecter.
- Maintenir un dialogue continu avec les municipalités pour les aider à respecter leurs obligations prescrites par la Loi.
- Revendiquer un meilleur accès aux services et aux communications en langue inuite offerts aux Nunavummiuts par les organismes publics fédéraux.
- Améliorer l'accès aux communications et aux services offerts à la population en inuktut par les ministères territoriaux et les organismes publics.

2. Apprentissages linguistiques à toutes les étapes de la vie

- Promouvoir le développement et l'apprentissage de la petite enfance en inuktut, en faisant participer les enfants et leurs parents à l'échelle communautaire.
- Mettre en place un programme d'enseignement de la maternelle à la 12^e année pour former des finissants bilingues.
- Concevoir et offrir du matériel pédagogique et des programmes destinés aux adultes qui souhaitent apprendre l'inuktut ou se perfectionner, tant dans des milieux d'apprentissage communautaires que dans le cadre de programmes d'éducation postsecondaire.

3. Langue de travail

Promouvoir l'inuktut comme langue de travail dans les services publics territoriaux.

4. Développement et normalisation de la langue

Appuyer l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit dans ses efforts de développement et de normalisation de l'inuktut dans tous les domaines visés par la Loi.

5. Revitalisation et promotion de la langue inuite

Appuyer la revitalisation et la promotion de l'inuktut.

Gestion et reddition de comptes

Conformément à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur la protection de la langue inuit, le ministère de la Culture et du Patrimoine appuie le ministre des Langues et fournit aux ministères et aux organismes publics des orientations relatives à la planification et à la gestion de leurs obligations linguistiques. Le ministère joue un rôle central qui consiste à élaborer et à appliquer un cadre règlementaire et politique; à améliorer au sein des institutions territoriales, des municipalités et du public la connaissance et la compréhension de la législation linguistique et de sa mise en œuvre; à surveiller la prestation des ministères et des organismes publics; et à rédiger des rapports destinés au ministre.

Financement du plan

Le ministère de la Culture et du Patrimoine gèrera deux programmes de financement pour appuyer la mise en œuvre des lois sur les langues :

- le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite;
- ► l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit.

Les résultats de ces deux programmes pour 2012 2013 sont présentés aux sections suivantes.

Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite

Le gouvernement du Nunavut a proposé de mettre en place un Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite afin de contribuer à financer les programmes et services gouvernementaux en inuktut. Le Fonds annuel de cinq-millions de dollars servira principalement à renforcer les capacités des ministères et des organismes publics de manière à ce que la prestation de programmes et de services en inuktut fasse partie intégrante de la planification de leurs activités.

Ce nouveau programme de financement sera administré de façon centralisée par le ministère de la Culture et du Patrimoine. Une fois affecté par la législature, dès 2013-2014, le budget appuiera les priorités relatives à la langue inuite établies dans le plan Uqausivut. Le budget sera divisé entre les ministères et les organismes publics par ordre de priorité, en fonction de leurs propositions détaillées de projets de langue.

Certains projets pourraient ne pas être mis en place aussi rapidement que prévu, et des retards d'exécution de la dotation sont à prévoir; il est donc possible que la totalité des budgets des projets ne puisse être dépensée avant la fin de l'exercice financier. C'est pourquoi un nouvel appel de propositions à court terme pourrait être lancé afin que tous les fonds soient utilisés pour appuyer les activités de mise en œuvre de la langue inuite.

Afin de satisfaire aux dispositions des lois en ce qui concerne reddition de comptes, le ministère de la Culture et du Patrimoine demandera aux ministères et aux organismes publics de lui remettre des rapports qualitatifs et quantitatifs détaillés sur les résultats obtenus.

Les mesures de mise en œuvre complètes ainsi que les résultats du programme seront présentés à partir de 2013-2014.

Entente-cadre Canada Nunavut

Le ministère de la Culture et du Patrimoine administre l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit depuis 1999.

Depuis les 10 dernières années, le Canada a versé, conformément à l'Entente, environ 1,45 million de dollars chaque année pour financer les programmes et services en français des ministères et des organismes publics et appuyer le développement de la communauté francophone. À ce montant s'ajoutent les 1,1 million de dollars par année qu'il a versés, essentiellement pour soutenir les initiatives communautaires en langue inuite.

Le gouvernement du Nunavut est d'avis qu'il faut revoir les modalités de l'Entente afin qu'elles reflètent mieux les réalités et les besoins linguistiques de la population, y compris le besoin de financement supplémentaire. En 2008, l'Assemblée législative du Nunavut a adopté la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit, un ensemble de lois tournées vers l'avenir visant à reconnaitre les droits linguistiques fondamentaux

des trois groupes linguistiques du territoire (inuit, français et anglais) tout en prenant des mesures positives pour favoriser l'utilisation, la promotion et la revitalisation de l'inuktut. En juin 2009, la Loi sur les langues officielles du Nunavut a reçu l'assentiment du Parlement.

Bien que l'aide financière apportée par le gouvernement fédéral n'ait pas changé depuis 1999 2000 pour refléter les besoins linguistiques actuels du Nunavut ainsi que les objectifs linguistiques de la nouvelle législation, le gouvernement du Canada est toujours et restera un important partenaire pour la mise en œuvre des lois nunavoises sur les langues.

De concert avec ses partenaires, le gouvernement du Nunavut continuera de revendiquer une nouvelle entente entre le Canada et le Nunavut et l'octroi d'un financement fédéral « suffisant et continu » pour une protection et une promotion continues des langues officielles sur le territoire en fonction des obligations légales du Nunavut, particulièrement celles qui concernent le français et l'inuktut¹.

Les résultats des plans stratégiques 2012-2013 de l'Entente pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives en langue inuite et en français sont présentés à la prochaine section.

¹ Le 11 juin 2009, le Sénat du Canada appuyait cette approche par son assentiment à la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nunavut : « Que, vu la décision du Parlement d'approuver l'adoption de la Loi sur les langues officielles par l'Assemblée législative du Nunavut, le gouvernement du Canada octroie une aide financière suffisante et continue au gouvernement du Nunavut pour lui permettre de continuer de protéger et promouvoir les langues officielles sur son territoire, conformément aux obligations légales qui lui incombent. » Recommandation du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles dans son rapport intitulé Les droits linguistiques dans le Grand Nord canadien : la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nunavut.

Initiatives en langue inuite 2012-2013

Le financement que reçoit le gouvernement du Nunavut en vertu de l'Entente intervenue avec le gouvernement du Canada est important pour soutenir nos efforts de collaboration avec nos collectivités et nos partenaires, ces efforts visant la « reconnaissance, la revitalisation, la préservation, l'utilisation et l'épanouissement de la langue inuit ».

Compte tenu du degré de financement obtenu et du fait que l'Entente est renouvelable d'une année à l'autre, le gouvernement du Nunavut s'est fixé les deux objectifs suivants pour la langue inuite en 2012-2013 :



Objectif 1

Appuyer la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite à l'échelle des localités.

Objectif 2

Assurer la surveillance et l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente.

La majeure partie du financement de l'Entente a été consacrée au premier objectif. En finançant les initiatives communautaires qui favorisent la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite, le gouvernement du Nunavut a obtenu de bons résultats en particulier pour assurer un transfert linguistique intergénérationnel entre les ainés et les jeunes. D'autres initiatives portaient sur la préservation de l'histoire orale à l'aide d'enregistrements audios ainsi que la réalisation et la production de ressources écrites en langue inuite.

Le gouvernement du Nunavut apportera une contribution en nature (temps de travail d'employés) pour la réalisation du deuxième objectif, soit d'assurer le suivi et l'évaluation du volet de l'Entente sur la langue inuite, tout en supervisant l'administration générale de l'objectif 1.

Le contenu du Plan stratégique 2012-2013 – Initiatives en langue inuit est demeuré essentiellement le même par rapport aux années antérieures, principalement parce qu'on s'attendait à ce que l'exercice financier 2012-2013 constitue une année de transition alors qu'allait être déposée la version finale du plan de mise en œuvre global à l'Assemblée législative du Nunavut.

La contribution du gouvernement fédéral en 2012-2013 pour appuyer la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite à l'échelle de la collectivité est restée identique aux exercices précédents, soit 1 100 000 \$.

La prochaine section du rapport présente les mesures prévues pour chacun des objectifs du Plan d'action 2012-2013 – Initiatives en langue inuit, les résultats escomptés, les indicateurs de rendements utilisés pour faire le suivi des progrès ainsi que la liste des initiatives financées et leurs résultats.

.



Objectif 1

Appuyer la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite à l'échelle des localités.

Actions/mesures prévues

+ Appuyer les initiatives communautaires favorisant la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite dans toute la gamme d'activités et de secteurs de la société au Nunavut.

Résultats escomptés

- Augmentation du nombre d'initiatives pour l'utilisation, le perfectionnement, la revitalisation et la promotion de la langue inuite dans les collectivités du Nunavut.
- Rassemblement des partenaires communautaires en comités locaux afin d'évaluer les besoins du milieu ainsi que de planifier et d'administrer les initiatives locales pour l'avancement de la langue inuite.
- Accès pour les Nunavummiuts à plus de contenu en langue inuite produit et distribué au moyen de tout type de médias.

Indicateurs de rendement

- Nombre de personnes (y compris les jeunes) participant à des projets communautaires.
- Nombre de collectivités et de régions bénéficiant d'initiatives communautaires.
- Types de possibilités d'apprentissage communautaire pour les enfants, les jeunes et les adultes de façon générale.
- Nombre d'outils créés en langue inuite.
- Nombre de comités de langue créés.

Résultats obtenus

Au total, 24 initiatives linguistiques communautaires ont été financées dans le cadre de cet objectif. Plus de 400 personnes, dont des jeunes, des adultes et des ainés, y ont participé dans 20 localités du territoire. Certains projets s'adressaient aussi à un large public grâce à différents médias, comme la presse, les arts de la scène, la télévision, la radio, internet, les tablettes et d'autres médias interactifs

Occasions d'apprentissage de la langue

Programme d'alphabétisation en inuktut de Clyde River (Ilisaqsivik Society, Clyde River). Environ 55 enfants, âgés de 5 à 14 ans, ont participé régulièrement aux programmes d'alphabétisation visant à améliorer les compétences en lecture et en écriture :

- programmes d'alphabétisation après l'école, de tutorat et d'alphabétisation à la radio, et programme préscolaire.
- Camp d'été d'immersion en inuktut (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit). Ce projet a rassemblé 15 jeunes et 15 ainés de six localités de Baffin-Sud (Cape Dorset, Kimmirut, Qikiqtarjuaq, Clyde River, Iqaluit et Pangnirtung). Il a offert une tribune aux participants, leur permettant de communiquer leurs inquiétudes quant à l'avenir de leur langue et de trouver des solutions pratiques pouvant être mises en place dans leur localité et leur famille respectives pour préserver l'inuktut, favoriser son apprentissage et promouvoir son utilisation.

- Ateliers pour auteurs et illustrateurs inuits (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit). Dix-sept personnes de trois localités (Iqaluit, Resolute Bay et Pangnirtung) ont participé à une série d'ateliers et de tutoriels en ligne visant à encourager les auteurs et illustrateurs inuits souhaitant prendre part au processus éditorial local en inuktut.
- ▶ Alianait Arts Festival et concerts (Alianait, Iqaluit). Le festival proposait 14 concerts et ateliers. Au programme : musique, rap, chant guttural, danse du tambour et lecture d'histoires en inuktut ainsi que danse des masques et acrobaties. De nombreux artistes inuits, dont Kelly Fraser, Nive Nielsen and the Deer Children, The Jerry Cans et Laakkuluk Williamson Bathory, étaient invités. Quelques centaines de personnes, jeunes, adultes, et ainés, ont assisté au festival.
- L'inuktut et les arts de la scène : ateliers de mentorat (Qaggiavuut Society, Iqaluit). Le sommet des arts de la scène au Nunavut (Tigligtug : Mon cœur bat) a rassemblé plus de 100 artistes et personnes des quatre coins du Nunavut (jeunes, adultes et ainés). Les participants ont discuté de l'importance des arts et de la manière dont ceuxci contribuent au bienêtre culturel, linguistique et social des Inuits. Des artistes invités ont également donné des ateliers de mentorat sur la danse du tambour et la musique traditionnelles inuites destinés aux jeunes. Soixante enfants, accompagnés d'artistes et de participants de l'atelier, ont partagé la scène lors du spectacle de clôture. Environ 250 personnes ont assisté au spectacle et ont pu profiter des différents styles de danse du tambour et de musique traditionnelles inuites de l'ensemble territoire.

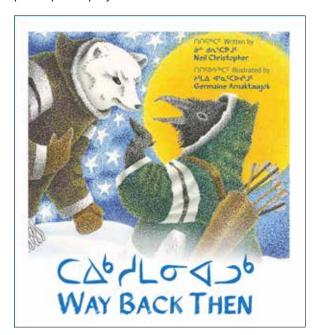
Matériel créé au moyen de différents médias

La Nunavut Bilingual Education Society a créé plusieurs ressources en inuktut; au total, 5 700 livres ont été imprimés. Ces ressources ont été distribuées aux écoles et aux bibliothèques du Nunavut. Ces publications sont également offertes gratuitement en format électronique (PDF). Des exemplaires papier peuvent être commandés moyennant le prix d'impression (http://nbes.ca/books/).

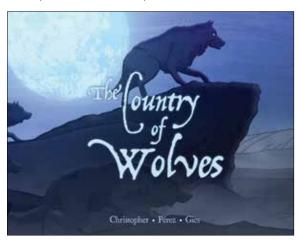
Miqquliit Tariurmiutat. An Inuktut boardbook that introduces young children to the various marine mammals that live in the Arctic. 800 copies were printed. 1 elder and 5 other people worked on the book.



▶ Taiksumanialuk, par Germaine Arnaktauyok. Livre de contes en inuktut faisant découvrir aux enfants les coutumes et les contes traditionnels de l'Arctique ancien. Dans ce livre, on raconte les nombreuses histoires inuites importantes. Huit-cents exemplaires ont été imprimés. Un ainé et cinq adultes de trois localités ont participé au projet.



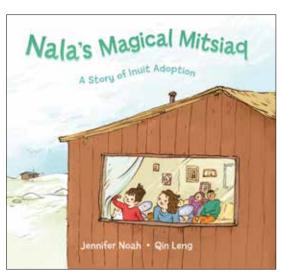
▶ Amaqqut Nunaat, par Neil Christopher. BD roman en inuktut pour les élèves de niveau secondaire et les étudiants de niveau collégial, inspiré d'un conte traditionnel au sujet de deux frères qui se perdent sur la banquise pendant qu'ils sont à la chasse. Les protagonistes finissent par découvrir qu'ils sont passés dans le monde spirituel. Ce livre a été conçu pour aider les lectrices ou lecteurs plus âgés qui pourraient être intimidés par les romans en inuktut plus denses. Huit-cents exemplaires ont été imprimés.



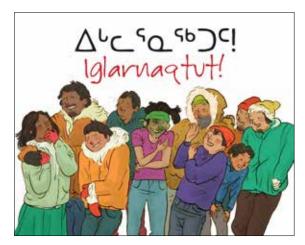
Unikkaaqtigiit: Arctic Weather and Climate Through the Eyes of Nunavut's Children. Une présentation du climat arctique du point de vue des enfants inuits. Des enfants issus des quatre coins du Nunavut ont écrit des histoires en inuktut et réalisé des dessins en s'appuyant sur leur propre expérience des conditions météorologiques et du climat. Huit-cents exemplaires ont été imprimés. Trente des 35 personnes du groupe de travail étaient des jeunes. Douze localités ont pris part au projet.



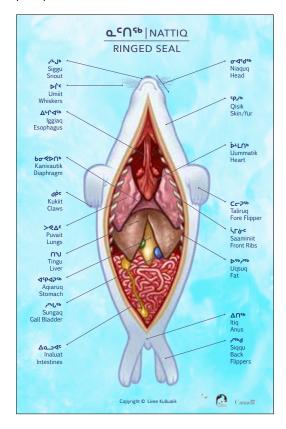
▶ Nala's Magical Mitsiaq: A Story of Inuit Adoption (inuktut), par Jennifer Noah. L'adoption au sein des familles inuites – connue sous le nom d'adoption coutumière inuite – est une pratique ancestrale caractéristique du Nunavut. Ce livre en inuktut raconte l'histoire de Nala et Qiatsuk, qui sont devenues sœurs à la suite d'une adoption coutumière. Huit-cents exemplaires ont été imprimés.



▶ Iglanaqtut!, par 10 auteurs différents. Livre d'histoires drôles personnelles en inuktut, écrites par des Nunavummiuts. Le livre a été réalisé en collaboration avec le ministère de la Culture et du Patrimoine. Cinq-cents exemplaires ont été imprimés. Quinze personnes et 10 collectivités ont participé au projet.



Parties du phoque, par Leevede Mike et Andrew Morrison. Affiche scientifique pour enseigner aux élèves la terminologie anatomique du phoque en inuktut.



Stratégie de rétablissement et de revitalisation de l'inuktut du Qitirmiut-Est (Ikajuqtigiit, Cambridge Bay). L'objectif de ce projet est de préserver et de promouvoir le dialecte nattilingmiutut grâce à la documentation et à la publication de ressources. Cinq ainés de Kugaaruk, Gjoa Haven et Taloyoak ont pris part au projet. Des exemplaires de toutes les ressources créées dans le cadre de ce programme ont été distribués aux localités.

► Iguaqšuqti: Nattilingmiutut Kitqikhautit, 2e éd., dictionnaire nattilingmiutut (1 000 exemplaires). Ouvrage rassemblant des termes du dialecte nattilingmiutut, recueillis dans le cadre du projet de la société Ikajuqtigiit. La liste de mots est actuellement étudiée et analysée pour trouver et combler ses lacunes. En travaillant avec les ainés pour enregistrer les histoires orales, l'équipe relève les nouveaux mots et les ajoute à la liste.

- ► Inuit Uqauhingit: Nattilingmiutut, 2° éd., manuel et cahier d'exercices présentant les concepts de base de l'inuktut. C'est une introduction à la phonologie et à la construction des mots et des mots-phrases (600 exemplaires). Le manuel contient des exercices pour les apprenants et a été conçu comme complément à un cours de 30 heures en langue seconde ou en initiation à la phonologie et à la grammaire pour les locuteurs dont l'inuktut est la langue maternelle.
- Inikšai'nut aviqturlugit est un jeu de cartes conçu pour aider les personnes qui apprennent l'inuktut à s'exercer à parler. Les joueurs se posent des questions et y répondent en inuktut en utilisant le vocabulaire et les suffixes adéquats (250 exemplaires).
- ▶ Piannak est un très populaire jeu de 52 cartes numérotées de 2 à 10 en inuktitut (écriture syllabique et romaine). Il permet de jouer à de nombreux jeux pour enfants et favorise l'apprentissage et l'utilisation de l'inuktut auprès des élèves, dans les familles et avec des amis (250 exemplaires).
- ▶ Uvva est un livre écrit en inuktut à l'aide de structures très simples pour apprendre du vocabulaire aux jeunes enfants par la répétition et l'anticipation. Le livre met en vedette 12 animaux arctiques parlants qui apprennent des mots simples. Il est rédigé en écriture syllabique et romaine (250 exemplaires).

Appuyer les familles et les parents inuits (Conseil des littératies du Nunavut, Cambridge Bay). Création d'un manuel à l'intention des animateurs de programmes communautaires pour aider les parents marginalisés à améliorer le développement social et cognitif ainsi que la santé de leurs enfants. Des ainés et des adultes du Nunavut ont été interviewés afin que la ressource soit adéquate et pertinente dans le contexte culturel et linguistique du territoire. Cinq-cents exemplaires en inuktitut et 200 en inuinnaqtun ont été imprimés.

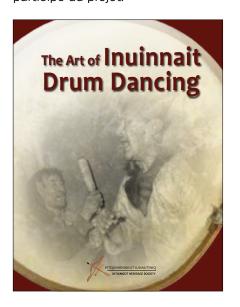
Programmation télévisuelle en inuktut (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit). Treize épisodes d'Iliniq et de Niqitsiat ont été réalisés en inuktut (avec sous-titres anglais) et diffusés par le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).

- ▶ Épisodes d'Iliniq : Peter Paneak, Ilkoo Angutikjuak, Madeline Ivalu, Thomas Kublu, Elijah Evaloardjuk, Pujjut Kusugak, Peter Tapatai, Julie Ogina, Bob Konana, Mariamme Aglukark, Andrew Qarpik, Mike Gardener et Johnny Mike.
- Épisodes de Niqitsiat: Omble frais au four, bâtonnets de fromage et caribou frits, bernache du Canada frite au barbecue, pizza maison au bœuf musqué, pâtes aux saucisses et gâteau renversé, chili au caribou, pains maison, sauté de caribou, soupe au bœuf et à l'orge et salade de haricots, ragout au caribou et à l'orge, omble chevalier au barbecue, médaillon de bœuf musqué glacé, et chaudrée de palourdes et sandwich aux œufs.

Série télévisée pour enfants Takuginai (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit). Le projet visait à produire l'émission télévisée pour enfants *Takuginai*. L'émission utilise des marionnettes, des histoires graphiques, des capsules sur diverses compétences et des jeux pour divertir et éduquer les enfants en inuktut. *Takuginai* met en vedette des enfants provenant de toutes les régions du Nunavut.

- ▶ Épisodes de Takuginai: Un déjeuner pour grandmaman, Le retour de Corny, La patience, Dis-moi ce que tu ressens, Le partage, Mon meilleur ami, Les rêves, La collection d'œuvres d'art de Johnny, Organisons un spectacle, L'heure du conte, S'amuser les jours de pluie, Les tâches et La chasse au dinosaure de Pukki.
- Archives de l'Inuit Broadcasting Corporation Numérisation de la collection (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit). Au total, 333 bandes-vidéo en inuktut ont été numérisées pour être préservées, et elles pourront être visionnées aujourd'hui et dans les années à venir.
- Projet de vidéoclip (Stacey Aglok MacDonald, Iqaluit). Deux vidéoclips ont été réalisés et ont enflammé les médias sociaux, soit celui pour la populaire chanson Mamaqtuq du groupe The Jerry

- Cans (Pai Gaalaqutikkut), et *Qaumariaq* du groupe The Trade-Offs. Le premier a été visionné plus de 20 000 fois sur YouTube seulement. Ce projet a rassemblé six réalisateurs et une douzaine de musiciens pour promouvoir l'inuktut et la musique par la création de projets multimédias et artistiques, participatifs et amusants pour les jeunes et même les ainés.
- ▶ Pitquhiraluavut Puiglimiatavut [Nous n'oublierons pas nos traditions] (Conseil des littératies du Nunavut, Cambridge Bay). Le projet visait à documenter le savoir traditionnel et l'histoire des Inuinnaits à l'aide de vidéos en inuinnaqtun. Six ainés de trois localités inuinnaites se sont rendus au British Museum à Londres pour étudier, commenter et rectifier la terminologie et les faits sur leurs habits historiques. Des extraits vidéos peuvent être visionnés sur internet. L'ensemble du contenu vidéo a été gravé sur 100 disques, distribués aux bibliothèques de Cambridge Bay, Kugluktuk et Holman. Il est aussi possible d'en obtenir des exemplaires sur demande.
- Projet de chansons de la danse du tambour en nattilingmiutut (Kitikmeot Heritage Society, Cambridge Bay). Les chercheurs Ted Strauss et Naomi Calnitsky ont mené des recherches au Musée canadien des civilisations et aux Archives nationales du Canada afin de recenser des chansons traditionnelles de la région de Nattilik. Trente chansons complètes ont été enregistrées en nattilingmiutut et distribuées à Gjoa Haven, Kugaaruk et Taloyoak. Vingt-cinq ainés ont participé au projet.



- ▶ Nipivut Nunatinnii: Our Voice at Home (Nunavut Independent Television Network, Igloolik). La plateforme Digital Indigenous Democracy [www. isuma.tv/DID] d'IsumaTV a été lancée en mai par le cinéaste inuit Zacharias Kunuk. Le site web diffuse en direct 22 émissions de tribune radiophonique, s'appuie sur Skype et rassemble 59 témoignages vidéos d'ainés et de jeunes pour promouvoir les discussions communautaires en inuktut dans l'ensemble de la région au sujet du projet d'exploitation minière de Baffinland. Les consultations publiques tenues du 16 au 28 juillet à Igloolik et à Pond Inlet ont également été diffusées en direct sur internet dans toutes les localités du Nunavut et dans le monde entier. Il est maintenant possible d'écouter en ligne la station de radio communautaire d'Igloolik qui diffuse environ 20 h d'émission en direct par semaine.
- Projet de préservation de l'inuktut (Oliver Ryan, Pangnirtung). Adapté aux personnes qui apprennent ou parlent déjà l'inuktut, Singuistics est une façon amusante de s'imprégner de la langue et de la culture inuites, et constitue un outil utile pour les parents, les éducateurs et les enseignants du Nunavut et du Nunavik qui souhaitent aiouter une dimension interactive à leurs leçons culturelles ou d'inuktut. Cette application iPad s'appuie sur une théorie novatrice de l'enseignement dans laquelle la musique est utilisée pour améliorer la diction et développer l'oreille lors de l'apprentissage d'une langue. Les utilisateurs de Singuistics découvrent également des histoires, la culture et le vocabulaire inuits. Onze personnes ont pris part au projet, dont quatre jeunes. L'application a été publicisée sur les médias sociaux, et plus de 200 personnes ont formulé des commentaires à son sujet.

Comités linguistiques mis sur pied :

- Sanikiluami Ugausirmit Sapummijiit (Comité linguistique de Sanikiluaq, Joe Iqilak, Sanikiluaq). Comme il reste très peu d'ainés de plus de 60 ans dans le hameau, le principal objectif du projet est de documenter et de trouver des façons de préserver le dialecte traditionnel des iles Belcher. Le Sanikiluami Ugausirmit Sapummijiit a organisé plusieurs activités. Un dictionnaire vivant a été créé pour recueillir les termes à la radio et dans des ateliers afin que les enfants, les jeunes et les adultes puissent apprendre des mots rarement utilisés de nos jours. La guestion des néologismes pour décrire les nouvelles réalités a également été abordée à la radio. Quatorze émissions de tribune radiophonique ont été diffusées; des ainés définissaient certains termes et expliquaient comment les utiliser correctement. Seize jeunes, 12 ainés et 16 enseignants ont participé à un atelier sur la prononciation et la terminologie correctes.
- Comité directeur régional sur la question de la langue (Kitikmeot Inuit Association, Cambridge Bay). La Kitikmeot Inuit Association est extrêmement préoccupée par le statut à long terme de l'inuktut dans la région du Kitikmeot, en particulier par l'utilisation de l'inuinnagtun dans l'ouest de la région et du nattilingmiutut dans l'est. Le fait que la plupart des habitants, des enfants aux ainés, ont tendance à utiliser l'anglais pour communiquer soulève un gros défi. Pour renverser la tendance, un comité directeur régional sur la question de la langue a été mis sur pied pour discuter de la situation et prévoir des mesures. Composé de cinq ainés de chaque localité (Kugluktuk, Cambridge Bay, Gjoa Haven, Kugaaruk et Taloyoak) et de deux membres de l'Association, le comité s'est réuni cinq fois.



Objectif 2

Assurer le suivi et l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente.

Actions/mesures prévues

+ Administrer, surveiller et évaluer le volet sur la langue inuite de l'Entente.

Résultats escomptés

- Amélioration et rapidité des communications entre le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Culture et du Patrimoine.
- Amélioration de la collaboration entre le ministère de la Culture et du Patrimoine et les partenaires communautaires.
- Amélioration de l'administration, de la surveillance et de l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente.
- Connaissance accrue des possibilités de financement et des projets menés à bonne fin grâce au programme.

Indicateurs de rendement

- Fréquence et type de communications, de réunions et de suivis avec les représentants du ministère du Patrimoine canadien afin d'atteindre les objectifs généraux de l'Entente.
- Fréquence des rencontres et des suivis avec les partenaires communautaires.
- Rapport intermédiaire et rapport final rédigés et reçus en temps voulu, conformément aux exigences.
- Suivi du niveau d'intérêt.

Résultats obtenus

Le ministère de la Culture et du Patrimoine a géré et surveillé l'administration, le suivi et l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente. Il a fait part aux organismes communautaires des différentes possibilités de financement en matière de langue auxquelles ils ont droit et a sensibilisé la population à l'importance de l'inuktut au Nunavut, et aux rôles et responsabilités des divers organismes et des personnes dans l'enrichissement et l'utilisation quotidienne de la langue.

Tenue de deux réunions des hauts fonctionnaires du ministère de la Culture et du Patrimoine du Nunavut et du ministère du Patrimoine canadien et d'autres réunions administratives en personne ou par téléconférence.

- Rédaction du rapport 2011-2012 à propos du volet sur l'inuktut.
- Présentation sur les programmes de financement des langues lors de la réunion à Taloyoak du comité directeur régional sur la question de la langue de Kitikmeot.
- ➤ Coordination des activités de l'édition 2013 de la Semaine de la langue inuite, sous le thème
 « Gardons notre langue vivante – Parlons inuktut » et promotion des programmes de financement des langues durant la semaine, notamment à CBC North.
- Réception de 40 candidatures à la suite d'un appel de propositions pour des projets linguistiques, ce qui témoigne du grand intérêt des Nunavummiuts pour ce genre de programmes.

Initiatives en français 2012-2013

Au cours des 10 dernières années, et en réponse directe à l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit, le gouvernement du Nunavut a adopté une approche énergique pour la prestation des services essentiels à la communauté francophone.

Le principal objectif de l'Entente de 2012 2013 consistait à appuyer la planification et la prestation de services de qualité en français au profit de la communauté francophone du Nunavut et les initiatives structurantes pour favoriser son développement.

Le gouvernement du Nunavut s'est fixé les trois objectifs suivants pour le français en 2012 2013 : Le contenu du plan stratégique sur les initiatives en français demeure essentiellement le même par rapport aux années antérieures, principalement parce que l'exercice financier 2012-2013 devait constituer une année de transition où serait déposée la version définitive du plan de mise en œuvre global à l'Assemblée législative du Nunavut.

La partie qui suit présente les actions et les mesures prévues pour chacun des objectifs du Plan d'action 2012-2013 – Initiatives en langue française, les résultats escomptés et les indicateurs de rendement utilisés pour faire le suivi des progrès ainsi que la liste des initiatives financées et leurs résultats.

Objectif 1

Renforcer le cadre administratif, politique et juridique.

Objectif 2

Appuyer le développement, la planification et la prestation des services et des programmes en langue française en conformité avec la Loi sur les langues officielles du Nunavut.

Objectif 3

Favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.



Objectif 1Renforcer le cadre administratif, politique et juridique.

Actions/mesures prévues

Tenir régulièrement des réunions du Groupe de travail interministériel sur les services en français afin qu'il puisse jouer son rôle consultatif auprès des responsables administratifs des ministères et des organismes publics.

Résultats escomptés

▶ Traitement des questions liées aux politiques et à la prestation des services en français afin de pouvoir conseiller les cadres supérieurs du gouvernement du Nunavut et le ministre des Langues sur les mesures qui permettraient d'améliorer la prestation des services en français.

Indicateurs de rendement

 Nombre d'initiatives, de recommandations et de rapports soumis aux responsables administratifs en vue d'améliorer la prestation des services en français.

Résultats obtenus

Le Groupe de travail interministériel sur les services en français est composé de 12 coordonnateurs des services en français, provenant de 10 ministères du Nunavut et de 2 organismes publics. Le Groupe de travail a tenu six réunions d'avril 2012 à mars 2013.

Voici certains des résultats obtenus :

- Des rapports ont été remis régulièrement au sousministre de la Culture et du Patrimoine (puisque ce ministère préside le Groupe de travail).
- ▶ Le Groupe de travail a reçu différents invités, soit le conseiller spécial du gouvernement du Nunavut sur la mise en œuvre des lois sur les langues, l'agente de soutien de la mémoire de traduction du gouvernement, le directeur aux langues officielles du Nunavut et l'agente principale des communications.
- Le Groupe de travail a analysé et approuvé différents documents internes du gouvernement.

Objectif 2

Appuyer le développement, la planification et la prestation des services et des programmes en langue française en conformité avec la Loi sur les langues officielles du Nunavut.

Actions/mesures prévues

Prestation des services Améliorer la prestation des services en français et les communications publiques en français des institutions du Nunavut.

Résultats escomptés

Amélioration de l'accès à des services de qualité pour les membres de la communauté francophone dans la langue de leur choix lorsqu'ils communiquent avec les ministères du gouvernement du Nunavut, le Bureau de l'Assemblée législative et le Bureau du Commissaire aux langues.

Indicateurs de rendement

- Nombre de services en français, existants et nouveaux.
- Nombre d'outils de communication ayant été publiés et rendus disponibles en français.

Résultats obtenus

Ministère de la Justice

A permis l'usage du français dans les lois et l'administration de la justice au Nunavut.

- 25 lois (331 pages) ont été traduites et publiées.
- ▶ 50 codifications et révisions de codifications ont été publiées et mises en ligne sur le site web du ministère de la Justice du Nunavut (www.gov.nu.ca/fr/justice).
- 139 pages de nominations, d'avis et de textes règlementaires ont été publiées dans la Gazette du Nunavut ainsi que 204 pages de tableaux et d'outils de recherche.
- Trois audiences d'une semaine ont été tenues en français à la Cour de justice du Nunavut (16 avril, 24 septembre et 21 janvier).

Ministère de la Santé et des Services sociaux

A donné de l'information et offert des services de santé en français à l'Hôpital général Qikiqtani et au centre de santé publique d'Iqaluit.

- L'Hôpital général Qikiqtani et le centre de santé publique d'Iqaluit ont offert des services en français sur demande.
- Des affiches en français ont été installées au centre de santé publique et à la clinique de médecine familiale.
- Plusieurs brochures ont été réalisées et publiées en français, notamment un guide de traduction français-anglais pour les patients ainsi qu'une trousse d'information sur les déplacements pour raison médicale.
- Des campagnes de recrutement ont été menées à l'extérieur du territoire pour attirer des infirmières et infirmiers bilingues (anglais et français).
- Des campagnes de sensibilisation (p. ex.,
 « Non aux boissons gazeuses! » et « Le tabac
 n'a pas sa place ici ») ont été menées en français.

Assemblée législative du Nunavut

A veillé à ce que les membres de la communauté francophone aient accès au Bureau du Commissaire aux langues dans le cadre d'une campagne médiatique toujours en cours sur les droits linguistiques au Nunavut.

- Le poste d'agent ou agente de recherche et d'enquête a été maintenu, ce qui permet d'offrir des services en français au Bureau du Commissaire aux langues.
- ▶ Le rapport annuel 2011-2012 du Bureau du Commissaire aux langues a été publié en français.
- Quatre annonces ont été publiées en français par e Bureau du Commissaire aux langues.
- Une prime de bilinguisme a été accordée à l'analyste de la recherche et des politiques du Bureau de l'Assemblée législative.
- Le Bureau de l'Assemblée législative a coordonné les traductions en français pour ses diverses directions et divisions.

Ministère des Ressources humaines

A offert des cours de français aux fournisseurs de services de première ligne du gouvernement.

▶ Un programme d'apprentissage du français a été offert aux fournisseurs de services de première ligne du gouvernement : 16 employés ont réussi ce programme de 30 heures (2 du niveau introduction, 6 du niveau débutant, 4 du niveau intermédiaire et 4 du niveau avancé).

Ministère de l'Éducation

A publié des versions françaises des avis publics écrits.

▶ De nombreux documents ont été traduits en français, notamment des documents et des lettres concernant le bureau régional responsable du fonctionnement des écoles et la Commission scolaire francophone du Nunavut, comme les exigences en ce qui a trait au calendrier scolaire, le rapport annuel, la correspondance générale,

- la documentation en lien avec le programme de leadership et autres documents de nature générale destinés au grand public.
- Des affiches de promotion de la Journée nationale de l'enfant et de l'éducation de la petite enfance ont été concues et imprimées en français.
- Huit annonces en français ont été publiées dans les médias locaux.

Ministère de l'Environnement

A publié des versions françaises des avis publics écrits.

- Une politique interne sur l'obligation de toujours publier les annonces en français dans les journaux a été adoptée.
- ▶ 75 % du programme des parcs territoriaux est maintenant offert en français.
- ▶ Le ministère refond actuellement son site web pour y ajouter une partie en français.

Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

A publié des versions françaises des avis publics écrits.

Les rapports sur les activités de passation de marché, d'approvisionnement et de location ont été traduits en français et mis à la disposition du public.

Ministère du Développement économique et des Transports

A publié des versions françaises des avis publics écrits.

Le manuel de conduite professionnelle a été traduit en français et mis à la disposition du public.

Collège de l'Arctique du Nunavut

▶ La section des nouvelles du site web du Collège de l'Arctique du Nunavut a été traduite en français (17 700 mots).

Actions/mesures prévues

Résultats escomptés

Indicateurs de rendement

+ Appui à la prestation des services

Offrir des services de traduction aux ministères clients et aux organismes publics désignés par l'intermédiaire de la Division des langues officielles du ministère de la Culture et du Patrimoine. Amélioration de l'accès à des services de traduction vers le français de qualité pour les ministères et organismes publics du gouvernement du Nunavut. Volume de traductions vers le français.

Résultats obtenus

- Un traducteur à temps plein offre des services de traduction en français aux ministères et aux organismes publics.
- Des services professionnels de traduction ont été retenus à l'externe au moyen d'une convention d'offre à commandes, en fonction des besoins.
- Des outils de traduction assistée par ordinateur (Flow et MultiTrans) ont été installés pour

- améliorer la productivité et la gestion de la terminologie.
- ▶ Le Bureau de la traduction a traité 299 642 mots vers le français du ler décembre 2012 au 31 mars 2013. Maintenant que nous disposons de cette information, nous estimons qu'environ 900 000 mots ont été traduits vers le français au cours de l'exercice financier.

Actions/mesures prévues

Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices, de politiques et de plans au sein des ministères afin d'assurer une prestation efficace des services en français par les institutions territoriales.

Résultats escomptés

Amélioration de la coordination globale de la prestation des services en français en vue de son efficacité et de son efficience.

Indicateurs de rendement

Nombre de lignes directrices, de politiques et de plans ayant été élaborés et mis en œuvre par les ministères.

Résultats obtenus

▶ Le gestionnaire et l'agent de programme des services en français ont communiqué régulièrement avec les coordonnateurs des services en français du gouvernement et ont appuyé continuellement la planification et l'élaboration des lignes directrices et des politiques pour améliorer la visibilité, la qualité et le nombre des services en français au Nunavut.

Actions/mesures prévues

Résultats escomptés

Indicateurs de rendement

- Améliorer la sensibilisation et l'adhésion aux exigences de la Loi sur les langues officielles, ainsi que leur compréhension, au sein des institutions territoriales et du grand public.
- Meilleure connaissance des exigences de la Loi sur les langues officielles dans les institutions territoriales et la communauté francophone.
- Nombre d'initiatives et de campagnes promotionnelles présentant les exigences de la Loi sur les langues officielles aux institutions territoriales et au grand public.

Résultats obtenus

- ▶ Le ministère de la Culture et du Patrimoine a lancé la ligne 5544 Services en français et réalisé un feuillet d'information sur les services en français du gouvernement du Nunavut. Pour en informer la population, il a publié un communiqué de presse ainsi qu'un article dans le bulletin d'information du gouvernement et organisé une campagne médiatique (dans Le Nunavoix et au CFRT 107,3).
- Six messages d'intérêt public ont été diffusés sur les ondes de CFRT 107,3 FM, la station de radio communautaire francophone.
- Quatre publicités imprimées ont été publiées dans Le Nunavoix, le journal communautaire des francophones.

Actions/mesures prévues

Résultats escomptés

Indicateurs de rendement

- + Tisser des liens avec les associations francophones et les partenaires, et les intégrer au processus d'établissement des domaines prioritaires pour une prestation efficace des services en français.
- Synergie accrue entre le gouvernement du Nunavut et la communauté francophone.
- Nombre de rencontres ou de consultations entre le gouvernement du Nunavut et les représentants de la communauté francophone.

Résultats obtenus

Les fonctionnaires du ministère de la Culture et du Patrimoine ont tenu une réunion et séance d'information publique afin d'obtenir les commentaires de la population sur le plan stratégique sur les services en français proposé. Des représentants de trois organisations francophones ainsi que du Bureau du Commissaire aux langues ont assisté à l'évènement.

Objectif 3

Favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.

Actions/mesures prévues

+ Appuyer des services communautaires favorisant le développement et la vitalité de la communauté francophone.

Résultats escomptés

Préserver et promouvoir la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.

Indicateurs de rendement

 Nombre d'activités, d'initiatives et de services en français élaborés dans le cadre des projets financés.

Résultats obtenus

- Neuf initiatives communautaires ont été fiancées en 2012-2013. Voici quelques exemples d'initiatives et de services ayant favorisé le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut :
- ► Un camp de jour de deux semaines, du 25 juillet au 12 aout, a accueilli 20 enfants (de 5 à 10 ans).
- ▶ Le Nunavoix, seul journal en français au Nunavut, a été publié dans sa version électronique ainsi que dans L'Aquilon (le journal en français des Territoires du Nord-Ouest) toutes les deux semaines.
- La station de radio communautaire en français, CFRT, a réussi à former un solide groupe de bénévoles (plus de 10 bénévoles produisant huit émissions de radio).
- L'offre de services touristiques pour les francophones a été bonifiée, notamment par l'ajout d'un audioguide en français pour la ville d'Iqaluit et la traduction en français du site web de Tourisme Nunavut.

Initiatives 2012-2013 du Fonds de développement culturel

Le gouvernement du Canada a versé des fonds supplémentaires pour le volet français de l'Entente. Ce fonds spécial visait à contribuer financièrement aux productions communautaires artistiques et culturelles en français.

Annexe 1

Fonds de développement culturel

Objectifs

- Renforcer l'identité culturelle de la communauté francophone du territoire et son sentiment d'appartenance au Nunavut.
- ▶ Promouvoir la richesse culturelle du Nunavut auprès des autres groupes linguistiques au moyen de projets artistiques et culturels réalisés par la communauté francophone dans le territoire.
- ▶ Favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.

Activités prévues

+ Appuyer les initiatives artistiques et culturelles communautaires favorisant le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des artistes amateurs.
- Renforcement des liens entre les artistes, les organisations et les membres de la communauté.
- Intégration de la collectivité nunavoise aux initiatives artistiques et culturelles.

Indicateurs de rendement

Nombre d'initiatives approuvées et de personnes qui y prennent part ainsi que l'incidence de ces initiatives sur la communauté francophone.

Résultats obtenus

Trois initiatives communautaires ont été financées en 2012-2013 à l'aide du Fonds de développement culturel :

- ▶ L'enregistrement d'un album de musique pour le projet Monde à part | 60° Nord, soit le premier album en français du Nunavut. De nombreuses personnes de la communauté ont pris part à sa réalisation et au concert : cinq jeunes (pour la danse et le chant), quatre adultes (pour la narration, le violon et la guitare) ainsi qu'un photographe. Ces artistes amateurs ont pu améliorer leurs compétences artistiques et techniques. Environ 60 personnes étaient présentes au concert pour le lancement de l'album le 28 mars 2013
 - Mentre Aprec 7

- ▶ L'initiative Arts et culture pour la communauté dirigée par la Commission scolaire francophone du Nunavut a présenté trois concerts pour enfants. Ces évènements ont permis à des jeunes et à des plus vieux de découvrir différentes disciplines des arts de la scène. Ce projet visait à stimuler l'éveil artistique chez les jeunes francophones. Environ 60 personnes ont assisté à chaque spectacle.
- ► Les Rendez-vous de la Francophonie 2013 ont été organisés par l'Association des francophones du Nunavut. Deux concerts ont été présentés et sept ateliers organisés, dont cinq étaient animés par des artistes francophones d'Iqaluit (les ateliers portaient sur le jeu d'acteur, la photographie, la couture, la joaillerie, l'improvisation musicale, le dessin et la musique traditionnelle). Au total, 60 personnes ont pris part aux différents ateliers.

4

Services de traduction

Les ministères, les conseils et les organismes du gouvernement du Nunavut doivent traduire tout document qui sera rendu public, conformément à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur la protection de la langue inuit. Le Bureau de la traduction offre, au nom du ministère de la Culture et du Patrimoine, des services de traduction en inuktitut, en inuinnaqtun, en français et en anglais aux ministères et aux organismes publics approuvés.

L'une des grandes réalisations en 2012-2013 est la mise en place d'un système de gestion des projets de traduction multilingue, *MultiTrans Flow.* Ce système a tout d'abord été mis à l'essai par le ministère des Ressources humaines pour la traduction d'offres d'emploi durant l'été. Les ministères et les organismes ont reçu comme consigne de nommer des coordonnateurs ministériels des traductions, qui ont reçu la formation nécessaire. À la fin du mois de mars 2013, 11 ministères et organismes publics avaient un compte Flow actif et utilisaient le système.

À la fin du mois de novembre, toutes les nouvelles demandes de traduction, de correction d'épreuve, de mise à jour ou de terminologie des ministères et des organismes étaient gérées dans Flow. Grâce à ce système, le Bureau de la traduction est maintenant en mesure de recueillir des données plus efficacement et a préparé des rapports périodiques sur la charge de travail, comme celui présenté ci-dessous.

Nombre de mots traités par le Bureau de la traduction

du 1er décembre 2012 au 31 mars 2013

	Inuktitut	Inuinnaqtun	Français	Toutes langues confondues
Décembre 2012	61 280	38 446	45 423	145 149
Janvier 2013	166 584	79 367	102 325	348 276
Février 2013	160 859	102 278	91 964	355 101
Mars 2013	121 887	59 220	59 930	241 037
Total	510 610	279 311	299 642	1 089 563

Promotion de la langue et politiques linguistiques

Le gouvernement du Nunavut est déterminé à soutenir la revitalisation et la promotion de l'inuktut. En 2012-2013, le ministère de la Culture et du Patrimoine a coordonné plusieurs politiques et programmes pour promouvoir l'enrichissement et l'utilisation de la langue inuite au Nunavut.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Le ministère administre des programmes d'attribution de subventions et de contributions aux personnes, aux organismes sans but lucratif ou aux municipalités qui souhaitent favoriser la préservation, l'utilisation et la promotion de l'inuktut à l'échelle communautaire. Ces fonds offrent aux communautés des assises pour bâtir des partenariats ou mettre en place des solutions locales afin de revitaliser et de promouvoir l'inuktut auprès des jeunes et dans les localités susceptibles de perdre leur langue.

En plus du financement versé par le gouvernement fédéral conformément à l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit, le ministère a remis 49 915 \$ en subventions et 350 000 \$ en contributions pour soutenir les initiatives de promotion de la langue répondant aux priorités locales.

Subventions:

- Compétences en lecture et en écriture chez les jeunes (Kudlik Ladies Group, Kugaaruk)
- Ressources pédagogiques sur la biologie en inuktitut (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)
- Un pas en avant pour préserver le passé (Pond Inlet Library and Archives Society, Pond Inlet)
- Des légendes à raconter (Qikiqtani Inuit Association, Iqaluit)
- Livre à colorier pour enfants : découvrir la culture inuite (Pascale Arpin, Igaluit)
- Inuusiliriniq Inuit Qaujimajatuqangagut (Isaac Shooyook, Arctic Bay)

Contributions:

- Projet radiophonique et télévisuel (Kitikmeot Inuit Association, Cambridge Bay)
- Documentation de la langue des signes inuite au Nunavut (Institut canadien de recherche et de formation sur la surdité, Montréal)
- ▶ Nipivut Nunattinnii Our Voice at Home (Nunavut Independent Television Network, Igloolik)



Gardons notre langue vivante – parlons inuktut

Dans le but d'améliorer les communications et de sensibiliser la population aux droits et aux outils linguistiques ainsi qu'à l'importance de l'inuktut pour les Nunavummiuts, le ministère célèbre chaque année l'inuktut en organisant la Semaine de la langue inuite. Cette année, l'évènement s'est déroulé du 18 au 22 février sur le thème « Gardons notre langue vivante – Parlons inuktut ».

Pour l'occasion, un livre d'histoires à colorier pour enfants et un disque de chansons d'anniversaire en inuktut ont été lancés. Le ministère a également travaillé en collaboration avec le Bureau du Commissaire aux langues pour publier une affiche présentant leurs rôles et responsabilités respectifs. Une boite contenant des ressources linguistiques et de l'information a également été distribuée dans les écoles, les garderies et les bibliothèques pour soutenir leurs activités linguistiques durant la semaine.

△ڪڪS&</ Inuuhimagavit

Chansons d'anniversaire en inuktut

L'an dernier, un concours d'écriture de chansons pour souligner les anniversaires en inuktut a été organisé. Les Inuits ont de fortes croyances entourant la naissance des enfants. La valeur des liens du sang, l'histoire et les traditions d'attribution des noms entourant cet évènement jouent un rôle important dans le développement de la personnalité de l'enfant et la place qu'il se taillera dans la société.

Les gagnants du concours ont été annoncés lors de la fête du Nunavut. Les 10 meilleures chansons ont été enregistrées professionnellement, et le disque a été lancé à l'occasion de la Semaine de la langue inuite. Celui-ci a été distribué dans les écoles, les garderies et les bibliothèques communautaires. Il était possible d'en obtenir un exemplaire sur demande au bureau du ministère à Iqaluit ou de le télécharger gratuitement sur son site web.

Revendiquer la reconnaissance et le soutien de l'inuktut

En 2007, le Conseil des droits de l'homme, principal organisme de défense des droits de la personne de l'Organisation des Nations Unies, a mis sur pied le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones. En septembre 2012, celui-ci a parachevé et déposé le document Étude sur le rôle des langues et de la culture dans la promotion et la protection des droits et de l'identité des peuples autochtones.

Le ministère a profité de l'occasion et pour revendiquer une meilleure reconnaissance et un meilleur soutien de l'inuktut par les autorités nationales et internationales. Le Nunavut a transmis ses observations sur cet important sujet au Mécanisme d'experts et a présenté sa nouvelle loi sur les langues du territoire, dans laquelle l'inuktut est défini comme un moteur de réconciliation garant d'un avenir viable pour les Inuits du territoire. Bien que le gouvernement du Nunavut soit entièrement prêt à mettre en œuvre la nouvelle loi sur les langues en fonction de ses capacités, celui-ci affirme avoir besoin d'aide, en particulier de la part du gouvernement du Canada, pour respecter et mettre en œuvre ses obligations légales.

L'étude présente les normes régionales et internationales sur les droits des peuples autochtones en matière de langue et de culture, illustre les liens entre leurs cultures et leurs langues et leur autodétermination, leurs droits sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources, et présente l'analyse des langues, des cultures et des identités des peuples autochtones, ainsi que des défis auxquels ces peuples sont confrontés

pour la promotion et la protection de leurs droits linguistiques et culturels. L'étude comprend également des conseils sur la manière dont les États, les peuples autochtones, les organisations internationales, les organisations nationales des droits de la personne, les donateurs internationaux, les médias et les gardiens du patrimoine culturel des peuples autochtones peuvent préserver et promouvoir les langues et les cultures autochtones.

L'étude ainsi que le mémoire du gouvernement du Nunavut sont accessibles sur le site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Dialogue et coopération avec le Groenland

Le Groenland et le Nunavut ont signé un protocole d'entente en 2000 pour appuyer la transmission d'information et de résultats de recherche, la collaboration lors d'initiatives conjointes, la formation et l'échange de personnel.

En 2011, les gouvernements du Nunavut et du Groenland ont entrepris des discussions dans le but de maintenir le dialogue et la coopération en ce qui a trait aux initiatives linguistiques et culturelles. Le 28 aout 2012, le ministre James Arreak (au nom du gouvernement du Nunavut) et la ministre Mimi Karlsen (au nom du gouvernement autonome du Groenland) ont signé une nouvelle annexe sur la langue et la culture dans le protocole d'entente.

Dans cette nouvelle annexe, le Groenland et le Nunavut se sont entendus pour échanger de l'information et travailler en collaboration dans les domaines des politiques linguistiques, de l'enrichissement de la langue et de la normalisation, et pour sensibiliser davantage la population aux langues et à la culture inuites et encourager les échanges entre les Groenlandais et les Nunavummiuts pour favoriser et promouvoir l'expression culturelle.



Fonds de promotion des langues officielles

La loi prévoit la constitution d'un Fonds de promotion des langues officielles (« le Fonds »), un compte spécial du Trésor. Le Fonds vise plusieurs objectifs, consistant notamment à reconnaitre et à promouvoir l'égalité du statut, des droits et des privilèges des langues officielles du Nunavut, à renforcer la vitalité des communautés francophone et de langue inuite, et à créer un milieu favorable pour leur expression culturelle et leur vie communautaire dans le territoire.

Les capitaux du Fonds pourront être constitués d'amendes ou de pénalités consécutives à la violation de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur la protection de la langue inuit, ainsi que de dons, de legs ou d'autres paiements destinés au Fonds et d'une avance de fonds de roulement affectés à cette fin par la législature.

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, le solde du compte était de 161,00 \$; aucune nouvelle somme n'a été portée au Fonds.

Dépenses liées aux langues officielles pour 2012-2013

DIRECTION DES LANGUES OFFICIELLES Ministère de la Culture et du Patrimoine

Bureau des langues	Budget	Dépenses réelles
Rémunération et avantages sociaux	2 580 000 \$	1 641 058 \$
Subventions et contributions	0 \$	0 \$
Fonctionnement et entretien	855 000 \$	790 893 \$
Total	3 435 000 \$	2 431 951 \$
Recherche et développement	Budget	Dépenses réelles
Rémunération et avantages sociaux	317 000 \$	294 923 \$
Subventions et contributions	400 000 \$	355 774 \$
Fonctionnement et entretien	288 000 \$	338 997 \$
Total	1 005 000 \$	989 694 \$
Mise en œuvre des lois sur les langues	Budget	5 (
	buuget	Dépenses réelles
Rémunération et avantages sociaux	250 000 \$	272 364 \$
Rémunération et avantages sociaux	250 000 \$	272 364 \$
Rémunération et avantages sociaux Subventions et contributions	250 000 \$ 0 \$	272 364 \$ 0 \$
Rémunération et avantages sociaux Subventions et contributions Fonctionnement et entretien	250 000 \$ 0 \$ 215 000 \$	272 364 \$ 0 \$ 171 728 \$
Rémunération et avantages sociaux Subventions et contributions Fonctionnement et entretien Total	250 000 \$ 0 \$ 215 000 \$ 465 000 \$	272 364 \$ 0 \$ 171 728 \$ 444 092 \$
Rémunération et avantages sociaux Subventions et contributions Fonctionnement et entretien Total Dépenses totales de la direction	250 000 \$	272 364 \$
Rémunération et avantages sociaux Subventions et contributions Fonctionnement et entretien Total Dépenses totales de la direction Rémunération et avantages sociaux	250 000 \$	272 364 \$

Dépenses relatives à l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit pour 2012-2013

Dépenses relatives à la langue inuite 2012-2013	Budget	Dépenses réelles
Objectif 1: Appuyer la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite à l'échelle de la collectivité.	1 100 000,00 \$	1 100 000,00 \$
Objectif 2: Assurer la surveillance et l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente.	0 \$	Nature
Somme partielle (INUKTUT)	1 100 000,00 \$	1 100 000,00 \$

Dépenses relatives à la langue française 2012-2013		
Objectif 1: Renforcer le cadre administratif, politique et juridique.	0 \$	Nature
Objectif 2: Appuyer le développement, la planification et la prestation des programmes et des services en français.	1 200 000,00 \$	1 186 282,00 \$
Objectif 3: Favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.	250 000,00 \$	254 318,00 \$
Annexe 1: Fonds de développement culturel	75 000,00 \$	84 400,00 \$
Subtotal FRENCH	1 525 000,00 \$	1 525 000,00 \$

TOTAL 2 625 000,00 \$ 2 625 000,00 \$







